

S'isehafel

LES TITRES

Zinswiller

4^{ème} trimestre 2009

Pages 2 - 3

- Les fêtes et les animations du village
- Artistes en herbe
- Zonage d'assainissement tout collectif
- Nos joies et nos peines

Pages 4 - 5

Le Dynamisme de la commune

- Cérémonie de la Fête Nationale
- Fête des rues
- Spectacle,
- Pétanque
- Des nouveaux !
- Messti
- Méchoui de l'OLZ
- Fleurissement

Infos d'ici et d'ailleurs

Idées & suggestions

Pages 6 - 7

La forge de Zinswiller au 17^{ème} siècle, 2^{ème} épisode

Conseils pratiques : Quels papiers conserver ?

Page 8

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Association sous la loupe

- La chorale Ste Cécile

Avis : Révision annuelle de la liste électorale

C'est la rentrée !



Photo par Joseph BEGON



Le mot du Maire

Les vacances sont finies ! Les enfants ont repris le chemin de l'école, les adultes celui du travail, du moins les plus chanceux. Pour les autres, il y a lieu de ne pas perdre espoir !

Pour la commune c'est pareil, les réunions et négociations ont repris, que ce soit au niveau communal ou intercommunal.

Vous avez pu admirer au courant de ce trimestre et surtout au mois d'août, des nouveautés et un très beau fleurissement concocté par la commission « fleurissement » et ses nombreux bénévoles. Plus de 5000 fleurs ont été plantées, très fournies, variées et colorées.

Beaucoup de villageois, mais aussi de nombreux touristes et gens de passage des quatre coins de la France s'émerveillent devant ce fleurissement 2009. Des amateurs de fleurs nous l'ont d'ailleurs envié.

Mille mercis à toutes celles et ceux qui y ont contribué, y compris les agents communaux, pour l'excellent travail fourni cette année.

Mais il n'y a pas que le fleurissement, nous nous efforçons également de soutenir les associations, et ceci dans l'intérêt communal ; nous travaillons d'arrache-pied sur des projets qui nous, vous, tiennent à cœur. En tout cas, soyez-en persuadés, les conseillers municipaux et moi-même ferons tout en notre pouvoir pour rendre notre commune la plus attrayante possible.

Le Maire
Alphonse Meyer



LES FÊTES ET LES ANIMATIONS DU VILLAGE

2009

OCTOBRE

- 11 Matinée récréative organisée par la Chorale Ste Cécile à la salle des fêtes, à 12 h.
- 24 Concert organisé par l'Harmonie de l'Usine à la salle des fêtes, à 20 h.

NOVEMBRE

- 2 Fixation du calendrier des fêtes 2010 à la salle des fêtes, à 20 h 30.
- 11 Cérémonie de l'armistice 1918 au mémorial, à 10 h 30 suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.
- 21 + 22 Bourse aux jouets organisée par la Coopérative scolaire à la salle des fêtes à 10 h.
- 29 Repas Club d'Epargne organisé par Jean-Marie Bund au Restaurant BUND.

DÉCEMBRE

- 13 Fête de Noël des personnes âgées à la salle des fêtes à 11 h 30.
- 19 Fête de Noël De Dietrich à la salle des fêtes.

Artistes en herbe...



*Pur-sang anglais sur un champ de course
Par Adeline Schmitt, 42, grand' rue.*

Avis aux jeunes talents et artistes en herbe

Afin de rendre vivant ce mini journal communal, toutes vos propositions de thèmes à développer, vos articles, vos photos, vos dessins et autres poèmes seront les bienvenus !

Vous pourrez les envoyer à l'adresse suivante : mairie@zinswiller.com ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Commune de ZINSWILLER

Zonage d'assainissement tout collectif

Par délibération du 17 juillet 2009 (point 2), le Conseil municipal de la Commune de Zinswiller a notamment arrêté le zonage d'assainissement tout collectif pour l'ensemble des zones U et NA du Plan d'Occupation des Sols applicable (plan de zonage du POS téléchargeable sur le site Internet communal www.zinswiller.com).

Toute construction située dans les zones précitées doit être raccordée, pour ses eaux usées domestiques, au réseau public d'assainissement collectif existant ou à réaliser dans les conditions définies par le Code de la Santé Publique (art. L1331-1 et suivants). Les résultats de l'enquête sur le raccordement au réseau public d'assainissement collectif menée par le SDEA en



2006 ont été notifiés à chaque propriétaire en mars 2007 afin qu'il puisse mettre sa construction en conformité. À défaut, il s'expose au paiement des frais mentionnés aux articles L.1331-6 et L.1331-8 du Code de la santé Publique (consultables sur www.legifrance.gouv.fr). Les services de la Commune et du SDEA (centre de Haguenau - 03.88.05.32.30) sont à la disposition des

propriétaires concernés pour répondre à leurs éventuelles questions. Il est rappelé que la mise en conformité du branchement au réseau d'assainissement peut être subventionnée dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les Bains (renseignements au 03.88.05.86.86).

Les félicitations de la commune, Hartzlich Gleckwensch von alle an

Mme BRISBOIS Marie-Louise qui a fêté ses 90 ans le 03 juillet et Mme BURGARD Lucie ses 93 ans le 26 août. Nos meilleurs souhaits et sincères félicitations à ces dames.

Le 4 septembre, Marie ISENMANN, née GANDER à Strasbourg, a eu la joie de fêter ses 80 ans entourée de sa famille.

De son union avec Robert naquirent 5 filles et 2 fils, qui ont donné naissance à 7 petits enfants et 7 arrière petits enfants.

C'est en présence de sa famille que l'octogénaire a reçu les adjoints au maire Véronique JUNG et Walter HINZ qui lui ont transmis les vœux de la commune et remis les traditionnels présents.

Nous souhaitons à Mme ISENMANN de pouvoir s'adonner encore de nombreuses années à sa passion quotidienne : les mots croisés.



Naissance

10 juillet Lise, fille de Frédéric et Vanessa KELLER

Décès

08 juillet M. STEINMETZ Robert, 82 ans

16 août M. DORN Jacques, 88 ans

7 septembre M. STEINMETZ Frédéric, 93 ans

Les grands anniversaires

80 ans Mme OBER Marie-Thérèse née WEINMANN le 09 octobre

103 ans M. GLAD Lucien le 14 décembre

80 ans M. HOLZMANN Alfred le 30 décembre

Les anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus - 4^{ème} trimestre 2009

Octobre

04 Mme BURGARD Marthe 82 ans

06 Mme WIRTHLIN Madeleine 83 ans

09 Mme OBER Marie Thérèse 80 ans

12 M. WALD André 72 ans

15 M. GRUBER Jean Claude 74 ans

22 M. WEIL Jean Jacques 78 ans

31 M. OBER Albert 70 ans

Novembre

03 Mme SCHENCK Suzanne 71 ans

10 Mme GULLUNG Anne 71 ans

10 M. MOUASSA Saïd 77 ans

11 Mme LANG Odette 77 ans

13 Mme WALTER Madeleine 77 ans

20 M. MOUZAOUI Hocine 72 ans

20 M. WALD Jean Jacques 79 ans

24 Mme MEYER Marie Antoinette 88 ans

25 Mme HAUSS Anne Catherine 89 ans

25 Mme BERNERT Marie Madeleine 79 ans

26 Mme GRUNEWALD Cécile 75 ans

29 Mme GRAF Anne Marie 82 ans

30 Mme DORN Jeanne 79 ans

Décembre

10 Mme WEISS Madeleine 77 ans

12 M. MACHI François 72 ans

12 Mme WEIL Marie Rose 70 ans

14 M. GLAD Lucien 103 ans

16 M. BETZOLD Alfred 70 ans

18 M. BUND Albert 86 ans

24 Mme HOFFMANN Albertine 77 ans

26 Mme ROESSLER Lucienne 82 ans

28 M. HOF Henri 83 ans

30 M. HOLZMANN Alfred 80 ans

30 Mme METZ Colette 79 ans



LE DYNAMISME DE LA COMMUNE

Cérémonie de la Fête Nationale



Fête des rues



Spectacle



Pétanque



place nouvellement agencée



Des nouveaux !



L'année 2009 a été celle du renouveau pour l'Olympique de Zinswiller avec 10 départs et l'arrivée de 10 nouveaux joueurs d'une moyenne d'âge de 25 ans environ. Nouvelles et jeunes « têtes » également pour le comité, un nouveau président : Sébastien Vard et un nouveau secrétaire : Aurélien Wald ont été élus. Et dans la foulée, un nouvel entraîneur a été recruté : Joël Bauer. L'Olympique cherche des jeunes nés entre 1990 et 1996 pour former les équipes gagnantes des années à venir. Avis aux amateurs !

Messti

Dans le tourbillon des lumières...



Méchoui de l'OLZ



Fleurissement

Cette année le Jury départemental est passé deux fois dans notre commune, la première fois était annoncée, mais la seconde c'était à l'improviste !



INFOS d'ici et d'ailleurs

États-Unis : conditions d'accès

Entrée et transit sur le territoire américain pour les titulaires de passeports d'urgence. Les États-Unis ont modifié à compter du 1^{er} juillet 2009 les conditions d'accès à leur territoire, et n'acceptent plus le passeport d'urgence sans visa d'entrée.

Toute personne détenant ce type de passeport devra : soit y faire apposer un visa par les autorités américaines, soit le faire échanger contre un passeport biométrique.

Récup

Vous ne savez pas que faire de vos restes de laine ou de tissus ?

Madame Belinda VOGEL au 42 grand'rue se fera un plaisir de les récupérer pour ses créations fait main.

Tondeuses

La tondeuse, après de nombreuses années de service, a rendu l'âme...

Offre d'emploi

L'Association Réseau Animation Intercommunale des Pays de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder recrute :

Un médiateur social et culturel à compter du 17 septembre 2009

Lieux de travail : Territoires de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder (24 communes).

Horaire de travail : 35 heures semaine.

Renseignements et candidature auprès de Madame la Présidente Pascale WEISS.

Fitness

L'association Vie et Loisirs, section Fitness, vous informe de la réouverture de la salle de sports au 42 Grand'Rue à Zinswiller à compter du 7 septembre 2009, du Lundi au Vendredi de 18h à 20h. (Inscription 8 € par mois).



IDÉES & Suggestions

Petit-déjeuner équilibré pour équilibre communal ?

Réponse à la suggestion de Madame Christine Wolf que voici :

> « J'habite depuis peu à Zinswiller (novembre 2008) et je lis régulièrement votre bulletin communal et il y est écrit que les suggestions sont les bienvenues. En voici une dont j'aimerais vous faire part: comme je vous l'ai dit, je suis nouvelle et je ne connais quasiment personne. J'ai déjà vu à plusieurs reprises



que des pique-niques étaient organisés dans des communes afin que les habitants fassent connaissance, pourquoi ne pas en organiser un à Zinswiller ?

De plus, cela ne nécessiterait pas de frais, étant donné que chacun ramènerait ses propres victuailles. Qu'en pensez-vous ?

Le remplacement s'est donc avéré nécessaire.

Merci de me tenir au courant. »

> Madame, je trouve votre proposition tout à fait intéressante : comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, des fêtes de quartier sont déjà organisées mais une opération à l'échelle du village n'existe pas encore sauf lors de la soirée des vœux du maire. Personnellement, j'avais déjà pensé à un petit déjeuner, un dimanche matin, auquel tous les villageois pourraient participer moyennant une somme symbolique.

Ce genre d'initiative existe déjà dans d'autres communes.

Nous allons réfléchir à votre proposition et j'invite les habitants à nous donner leurs avis.

Bernadette Allenbach



Remise de prix et distinction

Les jeunes admis au brevet des collèges 2009 ont été récompensés par la commune qui leur a remis un agenda, les bénéficiaires sont : ALVES Maeva – GROS-

JEAN Elodie – HOEHLINGER Franck – KLEIN Julien – SCHILD Sophie – WEITEL Caroline.

Félicitations !

M. Alain SCHMITT s'est vu remettre une distinction pour 155 dons du sang.

Bravo Alain !



LA FORGE DE ZINSWILLER AU 17^{ÈME} SIECLE : Épisode 2/4

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE METALLURGIQUE DANS LA SEIGNEURIE D' OBERBRONN, Jean-Marc SCHLAGDENHAUFFEN

L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

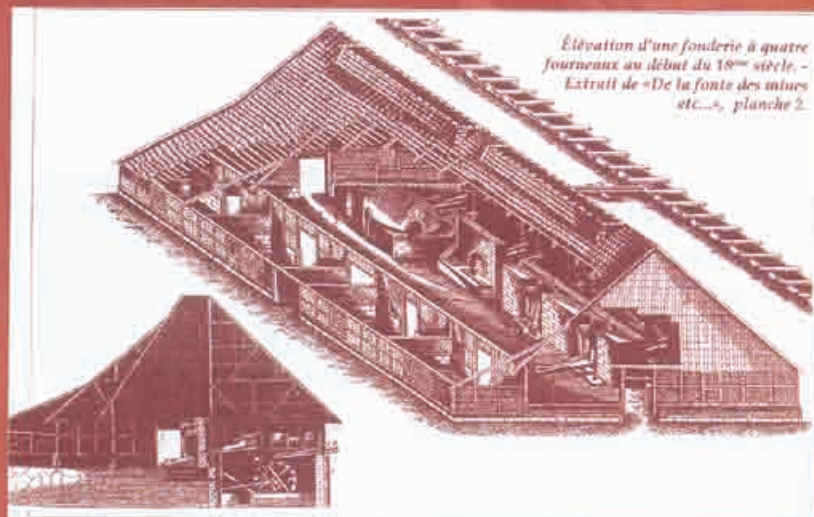
En regard des documents étudiés, il semble que les premières années d'activité de l'usine restent très difficiles. Si nous savons que des contrats pour les installations citées précédemment ont effectivement été rédigés en 1601, aucun revenu n'est par contre enregistré. Rappelons qu'entre temps et sur sa demande, le comte Louis de Leiningen-Westerbourg-Rixingen obtient le privilège de l'exploitation minière sur les terres autour de son château de AltLeiningen dans le Palatinat. Cet acte est délivré à Prague par l'empereur Rudolf II le 10 mars 1605. Il faudra attendre le premier octobre 1614 pour que la première mise à feu du haut-fourneau de Zinswiller soit attestée (zur ersten Schmelz). Cette fusion a nécessité entre autres deux Fuder et quatre Mag (environ quatorze quintaux) de charbon de bois et une certaine quantité de vin. En 1616, Daniel Pletzen, le directeur de l'établissement fournit en plusieurs versements 363 livres au seigneur, somme équivalant au revenu annuel de l'usine. En 1617, il touche 355 livres, mais en 1618 il ne reste au comte Louis Emich que 50 livres à la suite du décompte avec son frère, le comte Jean Casimir. En 1620, il perçoit 525 livres, par contre aucune valeur n'est enregistrée entre 1621 et 1630. À Pâques 1624, Louis Emich de Leiningen-Westerbourg, propriétaire et Jacob

Böltzen de Liège, amodiateur, rédigent un contrat pour la location de l'usine sur une durée de 15 années. A cette date, la forge, le haut-fourneau et le hangar à charbon sont en ruine et seront remis en état aux frais du propriétaire. A la Saint-Michel de 1632, l'amodiateur paye 227 livres au seigneur pour l'année 1631, somme qui sera également fournie à Pâques 1633. Pour l'année suivante, le seigneur et l'exploitant trouvent un accord pour un montant de 200 livres à cause des troubles engendrés par la guerre. Le quartier de la Saint Michel 1634 par contre est payé en totalité ainsi que celui de Pâques 1635. À partir de cette date, la guerre empêche l'usine de travailler et le comte accepte, sur la supplique de Jacob Bölsen, le principe d'une rente annuelle fixe dont la valeur totale pour les quatre dernières années du bail sera de 2500 florins soit 1250 livres. En ces temps difficiles, le seigneur ne touchera presque jamais la totalité du canon annuel convenu de 600 Reichsthaler ou 450 florins mais le plus souvent à peine la moitié. Après 1639, l'usine est arrêtée et aucun revenu n'est enregistré dans les comptes du

bailliage. Comme partout dans la région, les habitants abandonnent leur village et se réfugient dans les villes fortifiées ou fuient vers des régions plus calmes. La localité de Zinswiller est déserte à partir de 1635.

LE RENOUVEAU DE L'USINE

Au lendemain des traités de Westphalie, l'usine doit être relevée de ses ruines. Le 12 octobre 1651, Jean Louis de Leiningen-Westerbourg conclut un accord avec Johann Jacob Dahler pour le fermage de l'usine de Zinswiller. Comme par le passé, le propriétaire se charge de la remise en état des installations abandonnées. Pour la reconstruction de la forge (Uffrichtung der Hammerschmittin), il fait appel à des ouvriers chevronnés comme Rubrecht Schmidt, ein alter Hammerschmidt et son fils. Les travaux de charpente sont confiés à Niclauß, le charpentier de Geudertheim. Le bois de construction vient de Strasbourg et Brumath. La maçonnerie est réalisée



Élévation d'une fonderie à quatre fourneaux au début du 18^{ème} siècle. - Extrait de «De la fonte des mines etc...», planche 2.

CONSEILS PRATIQUES

Quels papiers conserver ?

Voici à présent la suite et fin de notre rubrique, pour certains documents la durée de conservation varie en fonction d'éléments spécifiques :



- Titre de propriété : jusqu'à la vente du bien.
- Décompte de versements d'indemnités journalières : au minimum jusqu'à la liquidation des droits à la retraite.
- Carnet de santé de l'enfant et dossier scolaire : au moins jusqu'à sa majorité.

par un maçon de Phalsbourg. Le haut-fourneau est réparé après l'effondrement de son revêtement intérieur pendant la première fusion. Le toit au-dessus de la fenderie (das Dach ob der Schneidin) est refait de même que les tournants (der Wendelbaum) et les soufflets de la forge (die Bläßbälgen). Dans les minières d'Uhrwiller, on installe deux points de lavage du minerai (zwey Weschen), on cure les fossés d'écoulement et on construit des nouvelles passerelles.

Cette reconstruction entraîne une importante immigration de spécialistes du fer qui s'étendra jusqu'au début du 18^{ème} siècle. Durant cette période, une cinquantaine de familles étrangères s'installent autour de l'usine. Elles sont originaires de Suisse, de la Forêt Noire, de Bavière, du Tyrol, du pays de Salzbourg, de Lorraine, de Belgique et du Luxembourg.

En mai 1664, l'usine est donnée en bail pour 6 années à Lorentz Lorch, originaire de Bergzabern. Cette famille administrera l'établissement jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle avec plus ou moins de succès et exploite en même temps l'usine de Schönau dans le Palatinat.

À partir de la prise de bail, les revenus sont à nouveau perçus mais la guerre de guerre de Hollande provoque de nouveaux troubles dans le fonctionnement de l'établissement. En 1674, la recette équivaut au tiers de l'année précédente. En 1675, l'usine doit chômer pendant seize semaines. En 1676, le travail des ouvriers est interrompu à de nombreuses repri-

ses et ils ne travaillent pas durant les mois de mars, avril et mai de 1677. En 1678, la situation est tellement préoccupante que le fermier abandonne la forge à deux de ses ouvriers qui ne pourront forger que pendant douze semaines. En 1680, la situation redevient normale.

À partir de 1684, un sérieux concurrent reprend la forge de Jaegerthal et s'attaque au marché du fer ainsi qu'aux concessions sur les mines des environs. Jean Dietrich n'hésite pas à exploiter les minières de la Grande Préfecture de Haguenau et en particulier celle de Bitschhoffen en 1685. Dans une supplique au baron de Montclar, grand bailli de Haguenau, Jean Baltazar Lorch affirme, à tort ou à raison, que sans la jouissance de cette mine, il sera infailliblement ruiné et qu'il ne pourra assurer ni la fourniture de 2300 quintaux de boulets pour l'arsenal de Strasbourg, ni les 800 quintaux ainsi que les canons pour Phalsbourg, ni les plaques en fonte pour les casernes de Bitche, malgré une grande provision de charbon.

En 1691, à l'issue d'un long procès porté devant le Conseil Souverain d'Alsace, la seigneurie d'Oberbronn ainsi que l'usine, préalablement usurpées par leur grand-oncle Philippe II de Leiningen Rixingen, reviennent à Esther Juliane et Sophie Sybille de Linange-Westerbourg, filles du comte Jean-Louis. En mars 1691, un nouveau contrat est établi entre Esther Juliane et Jean Baltazar Lorch valable de 1692 à 1700.

En 1692, dans une longue lettre à

la comtesse Esther Juliane, J. B. Lorch se plaint du mauvais fonctionnement de la forge à cause de nombreuses circonstances indépendantes de sa volonté. Le manque d'eau dû à la sécheresse l'a empêché de travailler. L'approvisionnement sporadique en matières premières lui a causé des graves difficultés étant donné que les sujets de Zinswiller n'ont pas voituré les quantités imposées de minerai et de chaux et ont pris ce mauvais exemple sur les habitants d'Uhrwiller. Les menaces de la part du Rentmeister n'y ont rien changé. En outre, les ouvriers catholiques de Lorraine ont chômé un certain nombre de jours à cause de leurs fêtes religieuses et il a ainsi subi un préjudice de 20 florins. Par ailleurs, en octobre 1691, il a envoyé un délégué en Autriche pour recruter des ouvriers dont seulement huit sont arrivés. Ils lui ont appris que le délégué ainsi que les autres ouvriers ont été arrêtés à Innsbruck. De ce fait, il est obligé de travailler avec du personnel incompetent (anderen untüchtigen Leuten). Puis, à cause de la guerre (de la Ligue d'Augsbourg), les ouvriers sont partis et il n'a pu travailler qu'avec un seul feu pendant 18 semaines. Il a été obligé de payer des salaires élevés à cause de l'augmentation des prix. De plus, la réserve d'eau du Schmalenthaler Weyher a été vidée à quatre reprises ce qui a causé un arrêt de travail de 10 à 12 jours lors de chaque incident. Il demande donc, conformément au contrat, que son canon soit réduit en proportion de ses pertes.

SUITE DANS LE BULLETIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

- Examens médicaux, résultats d'analyses et radiographies : indéfiniment, ils peuvent être utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.

- Bulletins de salaire, relevé des points de retraite : jusqu'à la liquidation de la retraite.
- Contrats d'assurance habitation et automobile : durée du contrat + 2 ans.

Bail : 5 ans après le départ, l'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement.

Bienvenue aux nouveaux arrivants



M. Jochen KOENIG
au 75 grand'rue

Mme Nathalie NEU et son fils
Noah MORITZ au 29 grand'rue

M. et Mme Christophe LAGNIEZ
et leurs enfants,
Lauryne et Matthéo,
au 1 rue des Cerisiers

*Nota : Les nouveaux arrivants
sont invités à se déclarer
à la mairie.*

République Française
Département du Bas-Rhin
Commune de ZINSWILLER



Tél. & Fax 03 88 09 05 51
mairie@zinswiller.com

Zinswiller, le 14 septembre 2009.

AVIS

Le Maire rappelle que la révision annuelle de la liste électorale a débuté le 1^{er} septembre et qu'elle se terminera le 31 décembre.

Les principales conditions à remplir pour être électeur sont les suivantes :

- être de nationalité française,
- être majeur au dernier jour de février de l'année suivant la révision,
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale,
- posséder son domicile dans la Commune ou y avoir une résidence réelle et effective.

L'inscription sur la liste électorale doit résulter d'une démarche volontaire et nul ne pourra voter dans la Commune s'il n'est pas inscrit sur la liste électorale.

Le Maire,
A. MEYER

ASSOCIATION SOUS LA LOUPE



La chorale Ste Cécile

La chorale Sainte Cécile est une association plus que centenaire, affiliée à l'Union Sainte Cécile, qui a son siège à Strasbourg et qui regroupe toutes les chorales paroissiales d'Alsace.

Depuis 1965, la Chorale Sainte Cécile de Zinswiller est confiée à Monsieur Richard KOEHL, qui assume la double fonction de président et de chef de chœur.

La chorale a vécu des heures de gloire dans les années 80 où elle comptait encore une quarantaine de membres. Nombreux sont les gens qui se souviennent encore du concert spirituel exceptionnel qu'elle a donné en 1985 avec chœur, orgue et trompettes.

Malheureusement la chorale ne compte plus aujourd'hui qu'à peine une vingtaine de membres dont 17 chanteurs.

Il est évident qu'avec un effectif aussi réduit, les possibilités de la polyphonie à voix mixtes deviennent problématiques (surtout du fait du manque de voix d'hommes).

Mais malgré cette baisse d'effectif, la chorale continue à remplir encore pleinement sa mission qui est principalement l'animation des offices des dimanches et jours de fête, des mariages et des enterrements.

La chorale participe en outre chaque année, avec les chorales du secteur paroissial, à l'animation de la fête Dieu, au couvent d'Oberbronn, à celle du « christkindelsmarkt » ainsi qu'à la rencontre cantonale des chorales (qui a eu lieu cette année à Dambach le 20 septembre).

Enfin la chorale organise chaque année et cela depuis plus de 25 ans, sa traditionnelle « matinée récréative » qui continue d'avoir beaucoup de succès dans toute la région et qui comporte :

- un repas avec au menu : choucroute garnie, fromage, dessert

et café au prix de 15 € ;

- une grande tombola, avec de très nombreux lots de valeur ;

- et en prime un bouquet de chansons profanes, très attendu et apprécié de tous les mélomanes. Cette fête est programmée pour le 11 octobre prochain, à 12 heures à la salle des fêtes.

Si vous avez envie de passer un agréable dimanche après-midi, réservez-vous cette date dès à présent.

Si vous avez de la voix et que vous aimez le beau chant, venez rejoindre notre chorale.

Il suffit pour cela de vous présenter le jeudi soir à 20 heures à notre répétition hebdomadaire.

Aucune formalité n'est exigée, vous serez accueilli à bras ouverts et vous serez surpris de découvrir une association dynamique où règne l'entente et la bonne humeur et où l'on cultive « l'art de bien chanter » non pas par coeur ... mais avec le coeur.

